COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Stratos Solutions**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Rue Capitaine Aviateur Jacquet, N° : 44 Boîte :
Code postal : 5020 Commune : Champion
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0653.726.253

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 26-07-2019

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 30-01-2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2023 au 31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2022 au 31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-cap 6.2, A-cap 6.5, A-cap 6.6, A-cap 6.7, A-cap 7, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

de Broqueville Benjamin
.
Solheide 22
3090 Overijse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-03-11 Fin de mandat : 2023-02-24 Administrateur délégué

Olivier de Spoelberch
,
Drève Flovana 1
5020 Champion
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-03-11 Fin de mandat : 2026-03-11 Administrateur

To Be Comm
0553876829
Solheid 22
3090 Overijse
BELGIQUE
Début de mandat : 2023-02-24 Fin de mandat : 2029-02-24 Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

BROQUEVILLE BENJAMIN de
Solheid 22
3090 Overijse
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Cabinet Conseil Dor & Associés SRL 0811241880 Avenue de Marlagne 199 5000 Namur BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : Christophe Dor Expert-comptable fiscaliste I.T.A..A Avenue de Marlagne 199 5000 Namur BELGIQUE	50220738 10464579	B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**68.536**	**194.512**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**5.399**	**7.300**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**51.374**	**185.449**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	51.374	185.449
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**11.763**	**1.763**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**155.099**	**784.331**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**115.606**	**682.286**
Créances commerciales		40	77.985	5.934
Autres créances		41	37.620	676.352
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**36.497**	**58.965**
Comptes de régularisation		490/1	**2.997**	**43.080**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**223.635**	**978.843**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-2.229.441**	**-971.795**
Apport		10/11	**61.500**	**61.500**
Capital		10	61.500	61.500
Capital souscrit		100	61.500	61.500
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-2.290.941**	**-1.033.295**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**2.453.076**	**1.950.638**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**2.271.310**	**1.391.810**
Dettes financières		170/4	2.198.500	1.319.000
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	2.198.500	1.319.000
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	72.810	72.810
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**134.169**	**518.149**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	18.202	18.202
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	43.581	210.503
Fournisseurs		440/4	43.581	210.503
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	72.385	59.443
Impôts		450/3	3.379	6.340
Rémunérations et charges sociales		454/9	69.005	53.103
Autres dettes		47/48	0	230.000
Comptes de régularisation		492/3	**47.598**	**40.679**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**223.635**	**978.843**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	-134.071	460.270
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A	62.425	0
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	722.298	637.430
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	16.652	97.949
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	0	51.143
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	8.953	165.285
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A	737	4.183
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-882.710**	**-495.719**
Produits financiers		6.4	75/76B	**3**	**0**
Produits financiers récurrents			75	3	0
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**374.240**	**34.310**
Charges financières récurrentes			65	39.204	34.310
Charges financières non récurrentes			66B	335.036	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-1.256.947**	**-530.029**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**700**	**715**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-1.257.646**	**-530.744**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-1.257.646**	**-530.744**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-2.290.941**	**-1.033.295**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-1.257.646	-530.744
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-1.033.295	-502.551
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-2.290.941**	**-1.033.295**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**9.502**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029		
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**9.502**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**2.202**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	1.900	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**4.103**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**5.399**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**293.282**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	51.929	
Cessions et désaffectations		8179	268.034	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**77.177**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**107.833**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	14.751	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	96.781	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**25.803**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**51.374**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**1.763**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	10.000	
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**11.763**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455	**0**	
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525	**0**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555	**0**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**11.763**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**18.202**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**72.810**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**2.198.500**
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	0
Autres emprunts	902	0
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	8,3	7,8
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	**62.425**	**0**
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	62.425	0
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	**335.773**	**4.183**
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	737	4.183
Charges financières non récurrentes	(66B)	335.036	0
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502	**0**	**0**

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2023

L'organe d'administration de la société décide de fixer les règles d'évaluation en vigueur au sein de la société comme suit, règles déterminées conformément aux dispositions de l'article 3:6 § 1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019.

1.Immobilisations
Les immobilisations sont enregistrées à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais accessoires, impôts non récupérables et frais de transport, conformément à l'article 3:14 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019.
Les frais de constitution sont pris immédiatement en charge.
Les immobilisations corporelles ne sont pas réévaluées.
Les taux d'amortissements suivants sont appliqués :
Nature des immobilisésMéthodeMinimumMaximum
Immobilisations incorporellesLiénaire20,00 %20,00 %
Mobilier & matériel de bureauLinéaire20,00 %33,33 %
Matériel aéronautiqueLinéaire20,00 %33,33 %

Le petit matériel, ainsi que les approvisionnements, qui sont constamment renouvelés et dont la valeur d'acquisition est négligeable par rapport à l'ensemble du bilan, peuvent être portés à l'actif pour une valeur fixe si leur quantité, leur valeur et leur composition ne varient pas sensiblement d'un exercice à l'autre. Dans ce cas, le prix du renouvellement de ces éléments est porté sous les charges d'exploitation.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport, à l'exclusion des frais s'y rapportant.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle par participation est effectuée.

Des réductions de valeur, des reprises de réduction et des réévaluations ne sont actées que si elles ont un caractère durable.

Les réductions de valeur et reprises de réductions sont actées en résultat. Les réévaluations éventuelles sont portées au crédit du compte « plus-value de réévaluation » jusqu'à la réalisation des titres.

2.Stocks
Les approvisionnements, les produits finis, les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure.
Les immeubles acquis et destinés à la vente sont valorisés à leur valeur d'acquisition. Tous les frais accessoires et coûts qui s'y rapportent sont inclus dans la valeur à laquelle ces stocks figurent au bilan. Tous les travaux d'amélioration qui s'y rapportent sont valorisés au prix de revient et viennent augmenter le prix d'achat de l'immeuble acquis. Les honoraires d'experts, d'architectes, frais d'étude qui se rapportent au projet sont également rajoutés dans le prix d'acquisition.

3.Créances
Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale conformément aux dispositions visées à l'article 3:45 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019.
Des réductions de valeur sont actées sur les créances contestées, en cas de faillite ou d'état d'insolvabilité évident et manifeste du débiteur.

4.Dettes
Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale conformément aux dispositions visées à l'article 3:55 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019.
Aucune dette à long terme non productive d'intérêts n'est reprise au passif du bilan, à l'exception du compte courant éventuel du gérant.

5.Provisions pour risques et charges
Toutes les provisions nécessaires ont été constituées au cours de l'exercice écoulé pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

6.Avoirs, créances, dettes et engagements en devises (Art. 3 :12 AR 29 avril 2019)
Les avoirs, créances, dettes et engagements en devises sont convertis en euros au moment de leur inscription dans les comptes sur base du cours moyen approximatif du mois précédent la comptabilisation.
Les écarts de conversion sont mis en résultat immédiatement.
A la date de clôture du bilan, ils sont adaptés au dernier cours de change utile de l'exercice et les écarts de conversion sont conformément à l'avis n° 20 de la Commission des Normes Comptables.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

L'organe d'administration détermine que l’article 3:6, §1, 6° CSA est d'application et décide explicitement de maintenir les règles d'évaluation dans la perspective de la continuité pour les raisons suivantes:
- Plusieurs contrats payants de démonstration ont été signés avec des acteurs européens actifs dans la gestion de pipeline
- De plus, un contrat de démonstration a été signé avec différentes sociétés belges. Ces contrats sont ainsi la preuve que la technologie développée par Stratos répond aux besoins des utilisateurs finaux. L’objectif de transformer les années de R&D de Stratos Solution en une solution commercialisable est donc en voie de se réaliser.
- la société bénéficie toujours du soutien de sa société mère " Stemme Belgium "
- la société a jusqu'à présent été en mesure de respecter toutes les obligations de paiement et il n'y a aucune raison d'assumer que cela ne sera pas le cas pour l’exercice social suivant.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Stemme Belgium 0695677466 Rue Capt. Aviateur Jacquet, 44 5020 Champion BELGIQUE	Pleine propriété			

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 2000

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	6,9	1,8	8,3	7,8
Nombre d'heures effectivement prestées	101	11.689	2.401	14.090	12.973
Frais de personnel	102	599.211	123.087	722.298	637.430

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	10	0	10
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	10		10
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	10		10
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	6		6
de niveau universitaire	1203	4		4
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	10		10
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	6	2	7,4
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	3	3	5,2

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803	1.159	5813	0
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	1.159	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	